

## Communiqué de presse

Dans la fonction publique, la mobilisation commence à porter ses fruits, il faut continuer.

Toutes et tous en grève et en manifestation le 2 décembre

La FSU n'a cessé de dénoncer le choix fait jusqu'ici d'écarter les agents de la fonction publique de toutes les réponses politiques aux mobilisations.

Forte de la présence en nombre des agent.es de la fonction publique dans les mobilisations (réforme Borne des retraites en 2023, 5 décembre 2024, 18 septembre et du 2 octobre 2025) la FSU a dénoncé les choix des gouvernements successifs de ne pas leur répondre. Elle a continué à porter la colère des agent-es., dans les instances de l'administration et les audiences, notamment lorsqu'elle a été reçue par les ministres des comptes publics et de la fonction publique.

## Sur les retraites : associer les agent.es de la fonction publique, répondre aux revendications

- Le « conclave » du printemps dernier s'est tenu sans les organisations représentatives de la fonction publique, et a du même coup accouché de mesures - très insuffisantes - d'amélioration des retraites des femmes... du privé! Au contraire, la FSU n'a cessé d'affirmer que les retraites sont un enjeu de société commun à toutes et tous.
- La FSU a arraché sa présence pour le lancement de la Conférence Travail et Retraites mardi 4 novembre, en présence du Ministre du Travail et du ministre de la Fonction publique. Les enjeux de la fonction publique y seront donc traités.
- Depuis 2003 (!), la FSU dénonce l'injustice de la réforme des retraites Fillon, qui avait supprimé les bonifications pour les enfants des femmes fonctionnaires nés après le 1<sup>er</sup> janvier 2004 et leur remplacement par deux trimestres d'assurance, attribués sous conditions et utiles uniquement pour diminuer la décote et non pour augmenter le montant des pensions. Depuis la réforme de 2023, la FSU porte ce sujet dans toutes ses interventions.
- Jeudi 6 novembre, en Conseil Commun de la Fonction publique, le ministre Amiel a annoncé que le gouvernement déposait un amendement pour qu'en plus des deux trimestres d'assurance, un trimestre serait comptabilisé comme un trimestre de bonification par enfant né après 2004, ce qui aura un effet sur le montant des pensions.

La FSU a immédiatement alerté sur le fait que certaines mères n'en bénéficieront pas, et sur les limites d'une transposition qui corrige partiellement le sort dégradé des femmes concernées, alors que la mesure issue du conclave est une mesure générale.

Pour autant c'est la première fois depuis 2003 que notre exigence de justice pour les femmes reçoit une réponse. Certaines femmes fonctionnaires peuvent voir leur situation s'améliorer.

## Sur la rémunération en congé maladie ordinaire

- La FSU, avec l'intersyndicale fonction publique unanime, avait dénoncé la mesure de baisse de 10 % de la rémunération en congé maladie ordinaire, et plus particulièrement pour les femmes enceintes.
- Jeudi 6 novembre, en Conseil Commun de la Fonction publique, le ministre Amiel a annoncé que le gouvernement déposerait un amendement au PLF pour que le congé pour grossesse pathologique, qui est fractionnable, soit allongé d'une semaine, passant donc à trois semaines.

Pour la FSU, cette mesure ne résout pas le problème puisqu'elle ne couvre pas la situation de toutes les femmes enceintes, notamment quand le congé maladie est plus long. Cependant elle est une première réponse à l'injustice infligée aux femmes. Il faut continuer pour obtenir l'abandon de la baisse de 10 % pour toutes et tous!

Ces mesures doivent maintenant se concrétiser, dans le budget et dans les textes, au-delà des annonces. Nous avons fait bouger les lignes par nos mobilisations dans la durée. Rien n'est encore joué, car le débat budgétaire durera jusqu'à mi-décembre.

Pour aller plus loin et gagner pour nos salaires, nos retraites et les services publics, soyons nombreuses et nombreux dans les grèves et manifestations intersyndicales du 2 décembre pour un pour un budget de justice sociale, fiscale et environnementale.